

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN 70200

Mairie - rue des Écoles

Téléphone 03 84 30 10 87 - mail : mairiestgermain70@orange.fr

Ouverture au public : lundi de 10 à 12 h, mercredi et jeudi de 16 à 18 h, samedi de 9 à 11 h.

Accueil téléphonique : lundi, mercredi, jeudi de 8 à 12 h et de 14 à 18 h.

Mardi et vendredi de 8 à 12 h. Samedi de 9 à 11 h.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020

Étaient présents à 18 h 30 : Maryline **Caravati** Maire, Arnaud **Juretigh**, Olivia **Beluche**, Dominique **Letellier**, Adjointes ; Caroline **Triquenot** Conseillère déléguée, Olivier **Gavoille**, Hélène **François**, Lucie **Roch**, Adeline **Durpoix**, Annabel **Dudoret**, Philippe **Didier**, Solange **Staub**, Conseillers municipaux. Absente excusée ayant donné pouvoir : Sylvie **Frechard**. Absent : Freddy **Stahli**.

Conseiller démissionnaire : Alain **Dubois** (démission enregistrée le 21 septembre 2020).

Présentation d'un projet de rénovation de tombe au cimetière communal

En ouverture du Conseil, M. Jacquy Ribaud membre de l'Association du Souvenir Français est venu présenter un projet de rénovation de sépulture au cimetière de Saint-Germain. Il s'agit de la tombe de la famille **Simonin** dont l'un des membres, Ephrem, Docteur en médecine a combattu comme Aide-Major au sein du 2ème bataillon de l'arrondissement de Lure. Le Major Simonin s'est illustré pendant la Guerre de 1870 en contribuant à repousser les Prussiens qui assiégeaient Belfort. Le responsable du bataillon ayant rapidement perdu la vie c'est notre Germinois, âgé de 25 ans, qui a pris le commandement du bataillon. Il est devenu ainsi l'un des principaux collaborateurs du Colonel Denfert Rochereau qui commandait la place de Belfort.

Cette année, nous commémorons les 150 ans de la guerre de 1870. C'est à ce titre qu'un partenariat est proposé à la Commune afin de rénover la tombe de ce soldat dont le père fût maire de Saint-Germain de 1841 à 1848. Le Souvenir Français financera plus des deux tiers de l'opération de rénovation qui se porte à 3 500 euros. Ses adhérents proposent également la réalisation d'un projet pédagogique avec l'école élémentaire du village. Une cérémonie commémorative aura lieu avec les écoliers à l'issue de ce travail.

Le Conseil, après avoir entendu Monsieur Ribaud décide de participer à cette opération de devoir de mémoire.

Ordre du jour

Assiette des coupes en forêt communale pour l'année 2021

Le Conseil municipal valide les propositions de l'ONF pour la campagne 2020-2021

Parcelles 10, 17 et 29 : Travaux d'amélioration, préparation pour 920 m³

Parcelles 16 et 25 : Travaux d'éclaircie pour 320 m³

Parcelle 3 : Travaux de régénération pour 260 m³

Convention gymnase des 1 000 étangs - Melisey

La Maire donne lecture du courrier de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Ognon concernant la participation financière qui incombe à Saint-Germain au regard des collégiens germinois qui fréquentent le gymnase dans le cadre de leur scolarité. Pour l'année 2020/2021 cette participation est fixée à 4 860 euros. Le Conseil autorise la maire à signer la convention.

Questions diverses

Présentation du programme de stérilisation des chats errants

Le dispositif visant à contrôler la population des chats errants ou «chats libres» donne des résultats encourageants grâce au dévouement de Madame Nader. Pour l'année 2021, c'est un programme de stérilisation de 30 chats qui sera réalisé dès le printemps. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

Dispositif « Présence verte »

Le dispositif propose une téléassistance à domicile afin de couvrir les besoins de sécurité, de socialisation et d'autonomie. Il fonctionne en complémentarité avec les services d'aide à la personne. Lorsqu'un problème survient, le simple déclenchement du boîtier permet d'alerter le service centralisateur. Dès lors des référents proches de la personne à secourir sont prévenus. Il nous a été demandé par « Présence verte » si un référent commune pouvait être proposé. Lucie ROCH, Conseillère, s'est proposée pour assurer ce lien.

Temps de travail d'un agent spécialisé des écoles maternelles (Atsem)

À la rentrée de septembre une augmentation du nombre d'élèves de petite section a été accueillie. L'État impose d'accueillir les petits dès 3 ans, même s'ils ne sont pas propres. Cela représente une surcharge de travail pour le personnel. Une augmentation du temps de travail d'Atsem a été sollicitée auprès de la mairie. Cette demande sera étudiée en concertation avec le Président du SIVU des écoles (qui dispose de la compétence scolaire), la Directrice de l'école et la Commune (employeur de l'agent concerné).

VIE QUOTIDIENNE

URBANISME

Les permanences ont lieu à la mairie chaque **lundi** de **10 h à 12 h**.

ORDURES MÉNAGÈRES - Rappel

Pour toute question, veuillez vous adresser à la **Communauté de Communes du Pays de Lure**, rue des Berniers à LURE. **Tél. 03 84 89 00 30**.

BIBLIOTHÈQUE

Jusqu'à la fin de l'année les bénévoles de la bibliothèque accueilleront les lecteurs tous les **samedis matin de 9 h à 11 h 30**. L'attention de chacun est appelée sur le respect strict des mesures de sécurité sanitaires qui sont affichées à l'entrée des locaux. (port du masque, lavage des mains au gel avant d'entrer, respect de la distanciation physique...)

AFFOUAGE SUPPLÉMENTAIRE

Des lots d'affouage supplémentaires sont disponibles à la vente au prix de 32 € le stère. Ils sont proposés en lot de 5 stères au prix de 160 €. Les lots seront à enlever sur place. L'accès est facilité. Le prix indiqué ne comprend pas le transport. Se renseigner à la mairie au 03 84 30 10 87.

TÉMOIGNAGES TOURBIÈRE

Pour mettre en valeur notre patrimoine, le Conservatoire d'espaces naturels de

Franche-Comté, gestionnaire de la Réserve naturelle de la tourbière de la Grande Pile, recherche des témoignages et anecdotes sur la Tourbière de la Grande Pile et l'étang des Monts Reveaux. N'hésitez pas à leur raconter vos souvenirs et événements marquants ! Vous pouvez envoyer un mail à l'adresse clemence.lapprand@cen-franche-comte.org ou appeler Clémence au 06 34 41 61 94.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FOYER RURAL

L'assemblée générale du Foyer rural aura lieu **vendredi 9 octobre 2020 à 20 h** à la mairie. Afin de continuer à faire vivre cette association, vous êtes toutes et tous cordialement conviés à y participer. Un temps de convivialité est prévu à la fin de la réunion.

Les séances de **gymnastique** reprendront au Foyer rural le **mercredi de 20 h à 21 h 30** à partir du **7 octobre**. Comme chaque année les cours seront assurés par Fatima. Venez nombreux faire vivre cette activité sportive et conviviale.

***La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue le lundi 26 octobre à 18 H 30.
Imprimé par nos soins.***